

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

JUILLET 2016 N° 46



*Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque*

NOTRE-DAME DES LANDEXIT

Cette fin du mois de juin 2016 restera marquée par l'organisation de deux référendums qui feront date. Le premier, chez nos voisins britanniques, qui a vu la victoire du Brexit et le départ programmé de la Grande-Bretagne hors de l'Union Européenne (et non de l'Europe qui, elle, est un continent... et on n'est pas à la veille d'une brutale dérive de l'île d'outre-Manche vers les côtes américaines !). L'ASEL n'a aucune envie de rajouter une couche à l'avalanche de commentaires sur ce vote anglais et ses conséquences depuis un mois. Comme d'habitude, on a tout entendu, des opinions les plus pertinentes aux plus délirantes. Personne n'a la moindre idée de ce qui va arriver désormais : ni les politiques, ni les journalistes, ni les économistes... pas même la Caselle Enchênée !!!

Le second référendum, trois jours plus tard, concernait la consultation des habitants de Loire-Atlantique sur le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes. On connaît les résultats : 55% des votants ont approuvé la construction de cet aéroport. L'ASEL s'est prononcée depuis longtemps contre ce projet d'un autre temps (celui où on croyait naïvement au mythe du progrès, de la croissance sans fin et de l'augmentation exponentielle du trafic aérien, celui où les alertes du réchauffement climatique n'avaient pas encore viré au rouge, celui avant la fameuse et calamiteuse COP 21)... mais ce temps-là n'est plus et notre association se joint à tous les opposants qui refusent de baisser les bras et de se laisser bâillonner par les vertus d'une pseudo-démocratie. Car ce référendum n'est qu'une vaste plaisanterie organisée par un gouvernement aux abois qui ne sait plus comment se dépêtrer de ce dossier vieux de 50 ans. Les opposants à l'aéroport, les empêcheurs de bétonner en rond sont moralement autorisés à poursuivre leur lutte sans

tenir compte des résultats du 26 juin car, dans cette affaire, les dés étaient pipés. Pour deux raisons.

La première a trait au périmètre de consultation qui ne concernait que le seul département de Loire-Atlantique alors que cet aéroport a une vocation régionale. Ses partisans le claironnent partout, en font un argument de vente et son nom officiel est A-G-O, Aéroport du Grand Ouest. Pour prétendre à un minimum de sérieux, il fallait au moins consulter la Loire-Atlantique et les 4 départements limitrophes, à savoir le Morbihan, l'Ille et Vilaine, le Maine et Loire et la Vendée. D'autant que ces deux régions (Bretagne et Pays de Loire) participent au projet, avec de l'argent public, à hauteur de 70 millions d'euros. Les raisons de ce refus du gouvernement d'organiser une telle aussi large consultation sont claires : dans ce cas de figure, les sondages avaient prévu un résultat beaucoup plus incertain et une probable victoire du NON. Les Jean-Marc Hérault et Manuel Valls n'ont pas voulu prendre ce risque et ont préféré se limiter à la seule Loire-Atlantique où les sondages avaient prévu une victoire du OUI. Pourquoi pas, tant qu'on y était, limiter la consultation à la seule ville de Nantes ou, mieux encore, au seul village de Notre-Dame des Landes !

La seconde rouerie du pouvoir réside dans la question elle-même posée aux habitants « Etes-vous pour le transfert de l'actuel aéroport de Nantes vers Notre-Dame des Landes ? ». Comme si les deux projets étaient identiques, de même nature et de même dimension ! Comme si le futur projet, avec ses deux pistes au lieu d'une seule, n'allait pas manger 1600 hectares de terres agricoles dont des centaines d'hectares de zones humides, comme si on n'allait pas être obligés de construire des infrastructures lourdes et

et coûteuses (construction du tram/train) pour relier Nantes à ce trou perdu qu'est le village de Notre-Dame des Landes, à 25 kms au nord-ouest de Nantes, comme si la nouvelle liaison TGV Rennes-Paris prévue pour 2020-2025 n'allait pas inciter beaucoup de Rennais à prendre l'avion à Paris plutôt qu'à Notre-Dame-des-Landes, comme si l'aéroport actuel était déjà saturé, comme si le trafic aérien intérieur n'avait pas cessé de diminuer depuis dix ans, comme si Vinci n'avait pas magouillé depuis des années pour réaliser ce chantier, comme si ...Mais puisqu'on vous dit qu'il s'agit d'un simple transfert !

Les dés de ce référendum étaient tellement pipés qu'il fallait appeler à un boycott pur et simple de cette consultation faussée pour enlever toute crédibilité aux résultats du 26 juin qui n'auraient compté alors que des OUI. Les opposants n'ont pas osé faire un tel pari risqué. Dommage !

Curieusement ce projet est porté autant par les élus de droite que les élus du PS, preuve s'il en était encore besoin, que ces deux partis ont plus de points communs que de divergences de fond : la même croyance à l'ultralibéralisme, la même dévotion envers le productivisme et la technoscience, la même foi dans le progrès, la même adoration de la croissance pour réaliser le plein emploi... bref autant de mythes auxquels ne peuvent croire que les aveugles et les sourds à l'état de ce monde en déliquescence.

Sans vouloir jouer les Cassandre, on peut imaginer un scénario à venir comme pour le barrage de Sivens. Mêmes enjeux de projets de société, même détermination des milliers d'opposants et des zadistes et même bêtise et même aveuglement affichés du Pouvoir, droite et gauche confon-

dues, pour aller à l'épreuve de force. Il a fallu, à Sivens, la mort d'un manifestant pour mettre fin au projet, un projet que le tribunal administratif de Toulouse vient d'enterrer en grandes pompes, le 1 juillet dernier, en annulant bien tardivement la Déclaration d'Utilité Publique avec condamnation de l'Etat à verser de l'argent aux organisations d'opposants. Curieusement, les medias ont très peu mentionné cette annulation de la DUP. Et pourtant cette nouvelle est troublante et terrible car elle montre que les interventions policières musclées sur ce site étaient au service d'un projet illégal. Elle aura coûté la vie à Rémi Fraisse. Bravo la République ! Souhaitons que d'autres noms de victimes des outrances policières ne viennent pas aggraver la gestion calamiteuse du dossier Notre-Dame des Landes, véritable écharde dans le pied de François Hollande, qui n'a pas vraiment besoin de cette grosse épine pour affronter les prochaines échéances électorales. La sagesse peut encore l'emporter avant qu'il ne soit trop tard.

Daniel Pasquier



LETTRÉ OUVERTE AUX DEUX SENATEURS LOTOIS

Messieurs les sénateurs

L'ASEL vient d'apprendre votre vote du 12 mai dernier quand est venu devant le Sénat, en seconde lecture, le débat autour de la proposition de loi déposée par deux députés socialistes, (Gérard Bapst et Dephine Batho) visant à une interdiction totale des pesticides néonicotinoïdes, appelés aussi « tueurs d'abeilles ».

En tant que représentants de territoires ruraux où les apiculteurs sont nombreux, nous étions légitimement convaincus que les deux sénateurs lotois allaient voter dans le sens de cette interdiction. Il n'en est rien. Gérard Miquel s'est abstenu. Jean-Claude Requier a voté contre. Notre association est stupéfaite de vos deux votes. Ils sont une provocation faite aux apiculteurs et aux défenseurs de la biodiversité. Ils vont à contre-sens de l'attente d'une immense majorité de français qui espèrent la disparition progressive de cette agriculture

chimique et "pestiférée"...responsable d'ores et déjà de l'apparition de maladies nouvelles, de l'affaiblissement de la biodiversité et, entre autres, de la disparition de milliers de colonies d'abeilles. Suffisamment d'études ont montré la toxicité des néonicotinoïdes sur les insectes pollinisateurs et également les arthropodes, tout spécialement les vers de terre absolument indispensables à la biologie des sols.

A quelle injonction vous êtes-vous pliés ? A celle de quelques lobbies toujours actifs dans les couloirs et les bureaux attenants du Sénat ? A celle de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, qui a souhaité un vote contre cette interdiction ? Ou à celles des paysans lotois, vos électeurs, toujours favorables au développement de cette agriculture qui inonde notre environnement et notre alimentation de molécules dangereuses ?

Votre vote va à contre-sens de l'Histoire qui vous jugera

un jour complices des dégâts irréversibles que les pesticides sont en train de commettre dans notre société....Alors que les cris d'alarme sont de plus en plus nombreux, vous continuez de soutenir, par votre vote, un modèle agricole productiviste qui a pour principal objectif de remplir les poches des grandes multinationales de la chimie (Bayer, Monsanto, Sygenta...).

Nous publions un bi-mensuel, la Caselle Enchênée, tirée à 600 exemplaires et diffusée sur tout le territoire de Lalbenque. Soyez certains que vous serez l'objet, dans le pro-

Réponse J.C. REQUIER (G Miquel n'a pas daigné répondre)

En réponse à votre courriel sur l'interdiction des néonicotinoïdes, je voudrais mettre en garde contre la tentation de caricature : il n'y a pas d'un côté ceux qui sont pour les abeilles et de l'autre ceux qui sont contre. Nous sommes tous sensibilisés bien évidemment à l'importance et à la valeur des pollinisateurs.

Voter contre l'interdiction immédiate des néonicotinoïdes m'a paru prématuré pour deux raisons :

- Cette interdiction apparaît contraire au droit européen.
- Il faut tenir compte de l'enjeu économique pour de nombreux agriculteurs.

J'ai donc voté pour l'encadrement de l'usage de ces pesticides en s'appuyant sur une approche scientifique et en s'en remettant à un établissement public, l'ANSES (l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire), pour des expertises.

La démarche se situe à trois niveaux :

1-Il est demandé à l'ANSES un rapport avant la fin de l'an-

Commentaires de la Caselle Enchênée :

La réponse du sénateur peut se résumer en quelques phrases : « Laissons du temps au temps. Ne fâchons personne. Faisons encore des études et des expertises maintes et maintes fois déjà faites et repoussons aux calendes grecques une décision qui aurait dû être prise depuis longtemps. Et puis, comme je n'y connais rien, j'ai voté comme ont dit de voter les « experts » et le gouvernement. ». On a connu notre vieux sénateur plus offensif quand il s'agissait de tenir des propos mysogines, il y a quelques mois, en se moquant, sur les bancs de l'Assemblée Nationale, de Pamela Anderson venue soutenir la proposition de loi visant à interdire le gavage des canards. « Si vous êtes contre le gavage des canards, lui a dit le sénateur lotois, moi je suis contre le silicone et le botox qui, une fois injectés dans les rides, finit non pas dans le foie mais dans le cer-

chain numéro, d'un article pour que la population lotoise sache quels ont été vos deux votes dans cette assemblée, le Sénat, dont, je l'espère, la sixième République en gestation se débarrassera bientôt...vu le coût que vous représentez pour le pays, vu l'inutilité de vos débats et les nombreux freins que cette chambre ne cesse de mettre aux idées novatrices de notre société en mutation.

Salutations distinguées.

Le CA de l'ASEL.

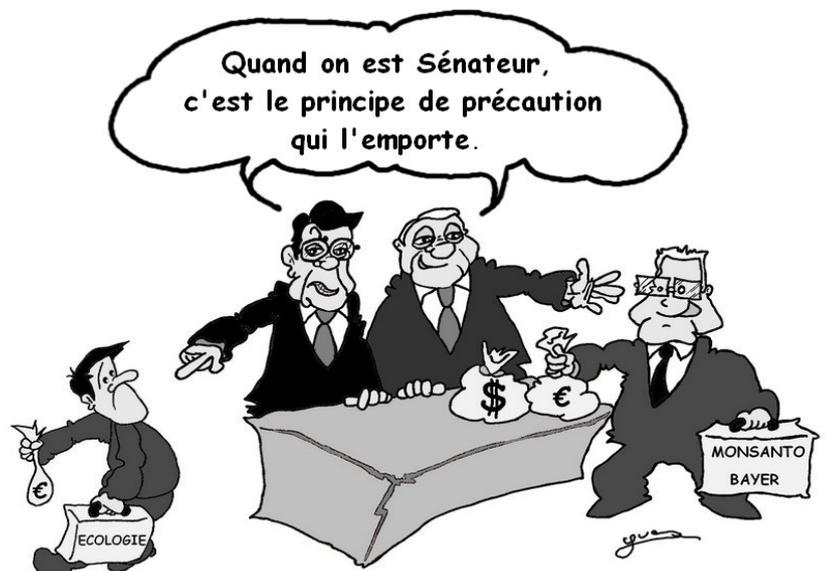
née 2016 qui dresserait un bilan bénéfice/risque de l'usage des néonicotinoïdes par rapport aux produits de substitution disponibles. A partir de ce bilan, l'ANSES devrait interdire au plus tard le 1er juillet 2018 l'usage des néonicotinoïdes pour lequel un produit présentant un bilan plus favorable existe.

2-A compter du 1er juillet 2018 il est donné une mission pérenne de vigilance à l'ANSES en lui demandant d'interdire tout usage de ces pesticides dès lors qu'une nouvelle méthode ou qu'un nouveau produit de substitution présente un bilan plus favorable.

3-L'objectif est d'interdire à terme les néonicotinoïdes. Actuellement les produits de substitution existant sont plus dangereux pour l'environnement et les pollinisateurs que les néonicotinoïdes. Il s'agit donc de donner un peu de temps à la recherche pour trouver des produits ou des méthodes de substitution plus efficaces.

En conclusion je tiens à préciser que je n'appartiens à aucun lobby agricole ou industriel mais n'ayant pas de connaissances scientifiques suffisantes, je m'en remets aux avis de l'ANSES.

veau » Le sénateur a-t-il eu besoin de l'avis des experts pour tenir de tels propos dont il n'est pas nécessaire de commenter la finesse et l'intelligence ?



TAXE ORDURES MENAGERES

Nous avons tous récemment reçu la taxe pour les ordures ménagères. Les commentaires et colères vont bon train avec les augmentations importantes constatées même par les aveugles. Nous avons reçu une lettre d'une habitante de Vaylats que nous avons décidé de publier. Outre ces augmentations incompréhensibles pour beaucoup, elle pointe, de façon très concrète, l'injustice ressentie par certains devant ce mode de taxation pour l'enlèvement des ordures ménagères. Que vous habitiez seul ou avec 10 personnes, que vous preniez plaisir à jeter dans les poubelles tout et n'importe quoi ou que vous soyez vigilant pour diminuer les volumes que vous menez aux containers... autrement dit que vous soyez un citoyen responsable ou un « je-m'en-foutiste »... vous payez LE MEME TARIF !

Les élus de la Communauté de communes se bagarrent depuis des années pour savoir s'il faut transformer cette redevance en impôt pour la rendre plus facilement recouvrable par les services fiscaux en cas de non-paiement. On comprend l'importance d'un tel débat pour mettre fin aux factures non-payées (93 000 euros d'impayés en 2015 !!! soit plus de 10 % de la redevance globale ! ce qui dénote simultanément un mécontentement général et une grande misère sociale chez beaucoup)... mais on devrait s'interroger, en même temps, sur une taxation plus juste qui ne défavorise pas les personnes seules et écoresponsables et qui, en même temps, incite chacun à mettre le moins de déchets dans les poubelles. La seule vraie solution est de taxer chaque maison en fonction du poids d'ordures jetées. Utopique... vont dire certains, balayant ainsi d'un revers de main tout débat autour de cette question ! Pas tant utopique que ça puisque d'autres territoires l'ont mis en application un peu partout en France. Le SYDED et le SICTOM des Marches du Sud-Quercy n'ont pas opté pour cette solution. Il n'est pas trop tard pour y réfléchir et mettre en place les moyens financiers qui permettraient un ramassage plus juste et qui inciterait tous les indéliquats remplisseurs de poubelles à un peu plus de sagesse. C'est toute la différence entre une redevance forfaitaire et une redevance incitative.

Cette solution serait une marque de bon sens. Il ne viendrait à l'idée de personne de faire payer le même tarif à tout le monde pour nos consommations d'électricité, de gaz ou d'eau ? Oui, mais les ordures ménagères, mon bon monsieur, c'est pas la même chose ! Ah bon ? Où se cache donc la différence ? De même que nous avons tous un compteur électrique (pas encore Linky !), un compteur d'eau ou un compteur de gaz, il suffirait d'imposer un système de pesage des ordures ménagères et recyclables à chaque passage du camion. Si beaucoup le font ailleurs, pourquoi pas dans

le Lot ? Consommer le moins d'eau et le moins d'électricité possible est un geste éco-citoyen. Rejeter le moins possible d'ordures également.

Voici cette lettre reçue récemment : *Monsieur, je n'ai pas toujours l'occasion d'avoir la Caselle Enchênée mais je ne manque pas de la lire à chaque fois que je peux. J'aimerais vous parler de la taxe des ordures ménagères. Quand je suis arrivée à Vaylats, en 2010, elle s'élevait à 116 euros alors qu'à Duravel on en était à 75 euros... et les augmentations sont chaque année autour de 10 %. Tous les ans, j'envoie 40 ou 50 euros avec une lettre expliquant que je vis seule, sans électricité, que je consomme peu (le plus souvent local), que je recycle beaucoup moi-même, que je nettoie même tout autour des containers pour que cet espace reste propre, etc...*

Au bout de trois ans, on m'a menacé de saisie, sachant que je vis du RSA, dans 27 mètres carrés, pour ainsi dire sans meuble. J'en ai marre de payer pour les autres, autant qu'une famille nombreuse. Je ne jette qu'un sac de 20 litres par mois pour le non recyclable et un sac de 50 litres tous les deux mois pour le recyclable. J'en ai marre mais tout le monde s'en fout... sauf vous, j'en suis sûre. Voilà, j'avais envie d'exprimer ma colère à quelqu'un d'autre qu'à « l'Administration ».
A W

Le SYDED, le SICTOM et les élus communautés de communes seront-ils sensibles à cette lettre émouvante empreinte tout simplement d'un désir de justice sociale en même temps que d'un souci de responsabiliser chacun dans la gestion de ses ordures ? A suivre....



UN PARFUM DE SCANDALE BIO ?

Je tiens à rassurer les fidèles lecteurs de la Caselle : il ne s'agit pas ici d'un pamphlet contre l'agriculture biologique... même si parfois il y a beaucoup à dire sur ce type de production bien souvent présentée comme miraculeuse. Je pense notamment à la gestion des sols en bio chez les gros céréaliers avec des labours trop profonds qui tuent la vie biologique et microbienne proche de la surface des sols, des passages fréquents de machines pour remplacer les herbicides. Pas de pesticides, pas d'ajouts d'engrais azotés...mais combien de litres de gas-oil dépensés avec un bilan carbone pas forcément meilleur que dans l'agriculture conventionnelle. Et quid de la disparition des vers de terre, les seuls vrais laboureurs écologiques de la terre ?

Le problème soulevé dans cet article concerne la politique publique d'aide à ce secteur spécifique. Depuis quelques années les pouvoirs publics ont mis en place un système de soutien financier à l'agriculture biologique afin de développer ce mode de production à forte demande de la part des consommateurs. On ne peut que s'en réjouir car l'agriculteur qui souhaite sauter le pas se trouve face à un défi de taille demandant une adaptation complète de ses pratiques pour la gestion du sol et de ses productions. Ce financement paraît justifié au vu de l'évolution folle d'une partie de l'agriculture conventionnelle hyper-productiviste, celle-là même qui engendre les problèmes de pollution que l'on connaît aujourd'hui (nitrates, produits phytosanitaires, concentration des animaux...). Cependant ces pollutions ne sont pas le fait de « méchants agriculteurs » mais de leur adaptation à un marché ultra-libéralisé dans lequel la production alimentaire est un simple bien comme les autres sans prendre en considération l'environnement et la santé humaine. Je veux parler ici de l'agriculture traditionnelle et conventionnelle française de type familial à l'opposé des productions industrielles capitalistes d'outre Rhin et d'ailleurs. Ceci doit être dit, car l'agriculteur conventionnel doit faire face au quotidien à ce problème de marché et doit arriver à vivre de sa production tout en rappelant que le citoyen lambda demande des prix toujours plus bas (hard discount).

Après cette mise au point, concentrons-nous sur ce financement public du secteur agricole biologique. Outre la Politique Agricole Commune (PAC) qui, malgré son in-équité, tente de soutenir les agriculteurs face à un marché mondial impitoyable, les Régions contribuent également au développement de ce secteur bio avec des aides spécifiques supplémentaires. Et c'est là que le bât blesse. Dans notre « ancienne » région Midi-Pyrénées, pour aller plus vite que les autres et revendiquer probablement une certaine image bucolique, une aide à la conversion biologique est distribuée à l'hectare **sans plafonnement de superficie**. C'est le cœur du scandale car cette non-limitation, contrairement à la plu-

part des autres régions françaises, a engendré un effet d'aubaine des plus grosses exploitations. Et ne nous cachons pas derrière les mots : il s'agit des céréaliers du sud-ouest possédant en moyenne les plus grandes superficies mais pas les plus grandes convictions pour l'agriculture biologique. Pour ces derniers, souvent en fin de carrière, je vous laisse deviner le jackpot en multipliant des centaines d'euros par des centaines d'hectares. Ce modèle économique non contrôlé copie exactement le financement agricole européen qui, combiné à un marché libéralisé, a conduit à diviser par deux le nombre d'exploitations françaises en vingt-cinq ans : plus d'un million en 1992 avant qu'on installe le système des aides à l'hectare...moins de 500 000 aujourd'hui avec des structures de plus de mille hectares devenues courantes en céréaliculture. Je ne comprends pas qu'une assemblée régionale, socialiste et écologiste comme la nôtre, ait pu prendre cette décision aboutissant à un tel scandale financier. En effet, après seulement deux ans, la totalité du budget alloué a été dévoré ne laissant que quelques miettes aux petits exploitants bio réellement motivés par ce mode de production. D'une bonne intention nous sommes arrivés à une gabegie financière laissant sur le carreau les paysans voulant développer une agriculture de qualité et de proximité.

Il a fallu attendre le milieu de cette année pour que le Conseil Régional fasse du rétropédalage en plafonnant les aides allouées. On ne connaît pas encore les mesures définitives, mais une rétroactivité depuis le début 2015 a été confirmée. Cette décision a provoqué la colère des plus gros bénéficiaires et quid des chanceux signataires de 2014 ? Cependant le mal est déjà fait car on ne sait pas si cette mesure va permettre d'aider les petits dossiers en cours et ceux à venir en ces temps de restrictions financières des collectivités publiques. Le manque de discernement de nos élus aura engendré un imbroglio financier pénalisant l'avenir de l'agriculture biologique régionale à taille humaine et le soutien à l'amélioration des pratiques de l'agriculture conventionnelle. Mon intention est de dénoncer ici les effets d'annonce du type « première région bio », emmenant à de telles contradictions. Les différents groupements départementaux d'agriculteurs biologiques avaient pour la plupart dénoncé cet emballement mais nos élus ont superbement ignoré leurs critiques.

La gestion du secteur agricole est plus complexe qu'il n'y paraît ; il faut tenir compte de bien des paramètres : production suffisante, impact environnemental, sociologie rurale, attentes des consommateurs etc... Cela demande une implication sur le long terme et non des petits plans publics de soutien qui risquent d'être accaparés rapidement par les plus malins et les plus au courant du système.

Matthieu Brunet. Agriculteur conventionnel lalbenquois.

HOMMAGE À PAUL MAURY, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASEL

Paul Maury, ancien président de l'ASEL, nous a quittés dans la nuit du 28 juin dernier. Je suis arrivé à Lalbenque en 1987. Nous étions voisins et mon arrivée a coïncidé avec les premiers mois de sa retraite. Une retraite qu'il a consacrée à continuer des luttes qui lui tenaient à cœur... Vieux militant de la CGT et proche du parti communiste, il n'allait pas déposer les armes sous prétexte qu'on lui avait octroyé le droit de prendre sa retraite. Certains l'auraient fait. Pas lui.

La première bagarre que nous avons menée ensemble, ce fut celle de l'autoroute qui nous a pris, à l'un comme à l'autre, un temps infini, des jours et des nuits à écrire des lettres, à distribuer des tracts, à faire signer des pétitions, à participer à des réunions publiques dans toutes les communes sur le fuseau autoroutier, à préparer des actions spectaculaires ou des manifestations... et même un référendum à Lalbenque. Malgré son âge, Paul était toujours prêt à se mobiliser parfois dans des actions audacieuses, illégales même, qui témoignaient chez lui d'une personnalité qui ne reculait jamais, qui était toujours partante... même s'il fallait enfreindre la loi. Il était souvent aux premières loges, ravi de défier les forces de l'ordre... comme le jour où nous avons occupé illégalement la tour des pendus à Cahors quand la flicaille est venue nous déloger. Infatigable, il savait haranguer et convaincre tous les gens qui passaient par Lalbenque pour les associer à la lutte anti-autoroute... Tel était à cette époque Paul Maury... un militant de choc, un homme au tempérament bien trempé, un soldat à toute épreuve sur qui on pouvait toujours compter.

C'est dans ce contexte-là qu'a été créée l'association de défense de l'environnement du pays de Lalbenque, l'ASEL, toujours vivante, dont il a été le premier président. En tant que président de cette association, il n'a pas ménagé sa peine et a mené cette affaire d'une main de maître. Comment ne pas mentionner également son engagement politique quand il s'est présenté, seul, sans complexe, courageusement, à l'élection municipale de juin 1995. Il n'a bien sûr pas été élu mais il a contribué, à sa façon, à faire vivre un peu plus de démocratie et de débats publics dans une commune qui, à l'époque, en manquait cruellement.

Quand il a passé la main à Claude Colas pour prendre la présidence de l'ASEL, il s'est peu à peu retiré de l'action

pour prendre davantage de temps pour lui, pour lire, regarder la télé, se cultiver... L'Histoire était son domaine de prédilection et de l'histoire, il avait une lecture dans laquelle il avait choisi son camp : il était toujours dans le camp des petits face aux puissants, dans le camp des pauvres face aux riches, dans le camp des sans grade face au pouvoir. Ce sont ces convictions inébranlables qui ont fait de lui un amoureux de la politique, un passionné des débats

Même si Paul n'a jamais été élu, même s'il n'a jamais tenu de responsabilité importante sur notre territoire, même si beaucoup de jeunes ou de néo-lalbenquois ne l'ont jamais connu, il restera, pour beaucoup d'entre nous, une figure du village, une personnalité forte, inclassable, provoquant comme c'est le cas avec ce genre d'hommes autant d'admiration que de détestation.

Il est mort la même semaine que deux grands hommes, deux célébrités. Même si Paul ne croyait pas au paradis, je l'imagine assez bien là-haut continuer à discuter avec Michel Rocard, un passionné de politique lui aussi. Ils auront tout leur temps désormais dans l'au-delà, pour refaire le monde qu'ils ont essayé d'améliorer, chacun à sa façon... l'un à un niveau national et international, l'autre à son tout petit niveau local... mais important lui aussi. Car, pour tenter d'améliorer nos sociétés malades de tant d'inégalités sociales et de tant de désastres écologiques à venir, nous avons besoin tout autant d'hommes politiques, authentiques et honnêtes, de la trempe d'un Michel Rocard que d'hommes de terrain, authentiques et honnêtes, comme l'a été Paul durant une grande partie de sa vie. Quant à Elie Wiesel décédé le même jour que Michel Rocard, je citerai une de ses phrases écrites à propos de l'extermination des juifs dans les camps de la mort : « Oublier les morts serait les tuer une deuxième fois ». Ce qui me rappelle une autre phrase encore plus juste : « Il paraît que l'on meurt deux fois. La première fois, le jour de sa propre mort et la seconde fois le jour où plus personne, sur la terre, ne se souvient du défunt ».

Faisons en sorte de ne pas oublier Paul Maury, de le garder vivant dans notre mémoire le plus longtemps possible pour lui éviter une seconde mort prématurée.

Daniel Pasquier

JOURNÉES CITOYENNES DE SAILLAC, UNE AUTRE FAÇON DE VIVRE SON VILLAGE.

Ayant acquis il y a un peu plus d'un an une demeure au bout du bout, une thébaïde comme sait les garder secrètes le village de Saillac, plusieurs solutions se sont offertes à moi : vivre en ermite et éviter mon voisinage, mais il y faut encore une petite dose de misanthropie que je n'ai finalement

pas totalement, ou bien tenter de faire ami-ami avec mon nouvel environnement...

L'été dernier, je me retrouvais donc au milieu du repas des voisins sur la place de la mairie de Saillac. Ne connaissant personne, je dus m'installer au petit bonheur à une table.

La soirée s'avéra excellente et je pris goût à ce partage. C'est à ce moment que j'entendis parler des journées citoyennes organisées par Mr le maire, Gérard Lacan, et le conseil municipal. Pourquoi pas ?

Faisant fi du budget ridicule accordé aux petites communes, les habitants ont décidé de prendre leur sort en main pour améliorer les abords des villages, des lavoirs remarquables, des places centrales et des chemins de randonnées. Ils se retrouvent à un rythme d'une matinée tous les deux mois environ pour des travaux bénévoles. Depuis 2008, dès le début du premier mandat de Gérard Lacan, 30 ont été réalisées et réparties sur les 4 sites d'habitat de la commune : Saillac, Jamblusse, Le Cros, Crouzelles. Ces journées rassemblent de 15 à 25 personnes selon le thème avec un noyau d'assidus d'une douzaine de personnes. Cette année 2016, un projet important à Saillac : aménager l'entrée de Saillac, du carrefour RD52-RD53 à la place de l'église ; il a déjà convoqué par trois fois ces passionnés. Deux journées sont également prévues cet été à Jamblusse avec les estivants et deux autres en automne pour boucler l'aménagement engagé à Saillac.

Ayant tendance à voir toujours le verre plein, et remarqué tout de même que les Saillacois le vidaient aussi rapidement que moi, je persévérais !

C'est ainsi que ce samedi 2 juillet, je revins au rendez-vous fixé à 8h30 à la mairie pour la troisième journée citoyenne de l'année 2016. Je n'étais déjà plus celle qui avait acheté la « maison du belge », mais Fabienne, tout simplement. Même si je ne retiens pas encore tous les prénoms et les noms de famille, je connais désormais les visages de mes concitoyens qui comme moi viennent, certes donner de leur temps, mais surtout partager un moment très convivial.

Chacun arrive avec son matériel, son histoire, son antériorité à

Saillac, son expérience, son tempérament, parfois à tempérer, son envie de rendre le village plus attractif. Tous les milieux sont représentés, toutes les professions se côtoient, et je n'ai pas ressenti de mise à l'écart, bien au contraire.

Une fois encore, les groupes se formèrent, les spécialistes des murs en pierres sèches, les débroussailleurs dont je fis partie cette fois, les cuisinières (oui oui, même à Saillac dans ce village en avance sur son temps, ce sont encore les femmes qui sont à la cuisine !)...

Vers 12h30, l'heure de l'apéritif sonna le rappel vers la place de la mairie. Le repas fut offert, et comme tous les repas de famille de mon enfance, accompagné de ses joutes politiques et grivoises. Une clôture amicale et joyeuse pour cette journée citoyenne à laquelle je ne dérogerai désormais plus.

Et si le changement c'était maintenant, ici, dans tous les villages, les quartiers, avec des « vrais » gens ancrés dans leur territoire ?

Fabienne Baynat



Oyez, Oyez braves gens !

À l'intention des touristes de passage dans le Lot, la Caselle se fait un plaisir de publier le texte déclamé début juillet, dans l'Office de Tourisme de Tours, occupé par des manifestants dans le cadre des mouvements sociaux contre la loi El Khomri. À la suite de cette déclamation, un calendrier des festivités estivales anti-Khomri a été largement distribué.

À toi, touriste de tous les royaumes étrangers et de toutes les autres provinces françaises, nous adressons un salut fraternel !

Pour honorer ta présence, et que pas un instant tu ne t'ennuies durant ton séjour, nous t'avons préparé un programme de festivités estivales à nul autre semblable. Mais auparavant, pour que tu nous comprennes bien, il faut que nous te contions notre Histoire.

De François le Premier, de l'an 1515 déjà si lointain, nous ne te dirons mot. De François le Deuxième, petit-fils du vainqueur de Marignan, mort en 1560 de belle méningite, il n'y a guère à dire. De François le Troisième, nous avons gardé grande souvenance car nous l'intronisâmes de droit électoral en l'an mil-neuf-cent-quatre-vingt-un. Mal nous en prit car, deux années à peine écoulées, il nous trahit par le grand tourn...oi néolibéral et tout ce qui s'ensuivit. Puis vint Jacques, par deux fois, Nicolas, une et une

unique fois, et enfin François le Quatrième, dit de Hollande. De même famille que François le Troisième, il fit tant et tant de promesses qu'une majorité de ses sujets, bien échaudés de Nicolas, lui accordèrent de nouveau sa confiance, songeant que le temps des trahisures était chose passée.

Mais hélas, trois fois hélas, cher touriste, il n'en fut rien et comme disait le grand Rabelais : « Peuple crédule crée souvent ses propres chaînes, cornecul ! ». Ainsi François le Quatrième, depuis son château élyséen, de Bruxelles ou d'outre-Rhin, entreprit, le misérable, de nous causer mille turpitudes qui n'ont point cessé jusqu'à ce jour récent, funeste, de l'édit Khomri.

C'est alors que le peuple, las de se laisser entraver par ses chaînes et dépecer par ses monarques ou ses oligarques, se décida à crier sa révolte. « Assez de 49-3, et que vivent mille 17-89 ! », proclamèrent à travers tout le pays et bien au-delà de ses frontières les voix de la résistance, de l'espérance et de la liberté.

Nous sommes l'une de ces voix et si nous sommes venus ici à ta rencontre, c'est que nous savons bien, cher touriste, que ton bon plaisir n'est point ennemi d'humaine condition. *Pierre Bitoun, membre de l'ASEL, pour les Tourangeaux Contre la Loi Travail (TCLT)*

REVE BURLESQUE

Dans le compte-rendu officiel de la séance du conseil municipal de Lalbenque au cours duquel avait eu lieu le vote pour la fixation des taxes locales, on apprend qu'un bulletin de vote à bulletin secret avait été comptabilisé comme nul au prétexte que le conseiller avait écrit « Pas d'augmentation » au lieu de répondre « Non » à la question du maire qui souhaitait augmenter les taxes de 2 %.

Les puristes, pour ne pas dire les "sectaires", de notre assemblée locale ont donc décidé qu'il fallait écrire " CONTRE" pour être comptabilisés parmi les opposants à cette augmentation. Et que "PAS D'AUGMENTATION", c'était un vote nul. Une situation dont le comique et le burlesque n'échappent à personne...sauf à imaginer n'être pas doté d'un sens commun normal. Une histoire qui, lorsqu'elle est racontée aux lalbenquois, en fait rire beaucoup...ce qui laisse à penser que les lalbenquois n'ont pas perdu leur bon sens et ça, c'est plutôt une bonne nouvelle. Mais quand ils apprennent que le compte-rendu officiel avait divulgué les noms des votants opposés à cette augmentation (Nodari, Longou et Chatelin) alors qu'il s'agissait d'un vote à bulletin secret, alors là, ils s'étranglent de rire...Il y a de quoi ! Un journal satirique national (qui vient de fêter ses 100 ans d'existence) en ferait ses choux gras !

On imagine aisément le coup de sang qui a pris le conseiller en question quand il s'est aperçu de ce coup bas à son encontre. Une fois la colère tombée et son bulletin de vote accepté finalement comme « contre » et non comme « nul », le conseiller est rentré dormir chez lui, aigri mais satisfait, et a fait un drôle de rêve. Dans ce rêve, lors du dépouillement d'un vote à bulletin secret, le maire de Lalbenque se mit soudain à pâlir car deux des bulletins de vote comportaient une faute d'orthographe. Un opposant à cette augmentation

des taxes avait écrit "QUONTRE" et un autre, favorable, "POURE". Eh oui, de même que le maire n'a pas fait passer d'examen de démocratie et de tolérance aux personnes de sa liste (ce qui explique les insultes de "torche-cul" envers la Caselle Enchênée de la part d'un de ses colistiers), de même personne n'oblige un conseiller à être titulaire de son certificat d'études. Ce qui explique la situation cocasse de ce rêve avec ces bulletins de vote " QUONTRE " et " POURE ". Le maire blêmit donc. Faut-il comptabiliser ces votes comme "nuls" ? Il interroge son premier adjoint, et sur le conseil de ce dernier, suspend la séance et se retire entouré de ses 4 adjoints et de ses deux "ayant fonction". Le reste du conseil est fébrile et attend le verdict. Au retour du gouvernement local (le président, ses quatre ministres et ses deux secrétaires d'état), l'assemblée est suspendue aux lèvres du maire qui annonce qu'au vu de la jurisprudence en la matière, après longue délibération gouvernementale, ces bulletins peuvent être considérés comme valides : les nuls en orthographe ont le droit de voter !

Le dépouillement du vote continue et sur le dernier bulletin le maire lit "PAS D'AUGMENTATION". Il ne pâlit pas, il ne blêmit pas, il n'interroge pas ses ministres et décide de considérer ce vote comme NUL. Les lalbenquois vont donc payer 2% de plus pour leurs taxes locales. Applaudissements fournis de la majorité...et c'est sûrement le bruit de ces applaudissements qui a dû réveiller le malheureux conseiller au petit matin, mettant fin à ce rêve burlesque.

La morale de cette histoire, pardon...de ce rêve, c'est qu'il vaut mieux porter un bonnet d'âne que d'écrire sur un bulletin de vote, sans faute d'orthographe, son opinion clairement exprimée.

Daniel Pasquier

ASEL

**Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque**

Site internet : <http://www.asel.eu.com/>

Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal, alors n'hésitez pas à nous rejoindre



Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

- ✍ Individuel : 15€ / an
- ✍ Pour un couple : 20€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE:

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 : n° 46/2007/06